

Province de Québec
Municipalité de La-Visitation-de-L'Île-Dupas
MRC de d'Au-tray

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La-Visitation-de-l'Île-Dupas tenue à l'hôtel de ville, lieu habituel des délibérations du Conseil ce lundi 31 août 2020, à compter de 19 h 30, à laquelle étaient présents la mairesse, madame Marie-Pier Aubuchon, la conseillère et les conseillers suivants :

M. Éric Chevrette, conseiller no 1
M. Martial Belley, conseiller no 3
M. Alain Goyette, conseiller no 5
M. Simon Deguise, conseiller no 4
Mme Maryse Courchesne, conseillère no 6

Est absent : Siègne vacant, poste conseiller no 2

Secrétaire de l'assemblée : Mme Julie Simard, secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse, Marie-Pier Aubuchon, déclare l'assemblée ouverte.

2. Achat de plants et plantation forêt nourricière

CONSIDÉRANT QUE le projet de la forêt nourricière est en développement ;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de plants est essentiel pour la continuation du projet ;

CONSIDÉRANT QUE l'achat des plants demande une étape de plantation qui sera faite par des bénévoles et par un professionnel en horticulture;

CONSIDÉRANT QUE Paysage Gourmands a fait une offre de service

CONSIDÉRANT QUE le prix de l'offre de service est de 9 215.08 \$ plus taxes;

156-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martial Belley, **APPUYÉ PAR** monsieur Éric Chevrette et résolu, de faire l'achat des plants et d'engager un horticulteur avec la compagnie Paysage Gourmand au montant de 9215.08 plus taxes. Les fonds seront pris dans le budget de la forêt nourricière.

Adoptée à l'unanimité

3. Conception graphique du plan de la forêt nourricière

CONSIDÉRANT QUE les plans sont terminés ;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons faire des enseignes avec le plan et la description d'une forêt nourricière ;

CONSIDÉRANT QUE nous devons engager un designer graphique pour la conception graphique des enseignes ;

CONSIDÉRANT QUE Steve Lamothe a fait une offre de service ;

CONSIDÉRANT QUE le prix de l'offre de service est de 850.00 \$ plus taxes;

157-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Chevrette, **APPUYÉ PAR** monsieur Alain Goyette et résolu, d'engager monsieur Steve Lamothe pour la conception graphique des enseignes au montant de 850.00 plus taxes. Les fonds seront pris dans le budget de la forêt nourricière.

Adoptée à l'unanimité

4. Enseigne Forêt nourricière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire identifier la forêt nourricière avec une enseigne ;

CONSIDÉRANT QUE Création NG déco vintage a fait une offre de service;

CONSIDÉRANT QUE le prix de l'offre de service est de 680.00\$ plus taxes;

158-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** madame Maryse Courchesne et résolu que le conseil donne le contrat à Création NG déco vintage au montant de 680.00 \$ plus taxes pour la fabrication de l'enseigne. Les fonds seront pris dans le budget de la forêt nourricière.

Adoptée à l'unanimité

5. Rétrocaveuse

CONSIDÉRANT QU' il reste des ouvrages à faire sur le territoire ;

CONSIDÉRANT QUE les ouvrages nécessitent une rétrocaveuse.

159-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Martial Belley, **APPUYÉ PAR** madame Maryse Courchesne et résolu, de faire la location de la rétrocaveuse jusqu'au 15 septembre au montant de 2800.00 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

6. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé

160-2020

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Simon Deguise, **APPUYÉ PAR** Madame Maryse Courchesne et résolu que la séance soit levée à 19h51.

Mme Marie-Pier Aubuchon,
Mairesse

Julie Simard
Directrice générale-Secrétaire-trésorière